

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT SUR VOS DROITS ?

VOTRE MAIRIE RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS
ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET FISCALES



MAIRIE
INFOS
SERVICE

Logement
Impôts et Taxes
Emploi

Famille
Consommation
Voisinage

Banque
Entreprise
Assurance

Pour accéder au service avec votre code **MIS27**, vous avez deux possibilités :

PAR TÉLÉPHONE

Composez le **03 21 94 09 01**
pour être mis en relation avec
un juriste spécialisé.

VIA MOBILE

Posez votre question par écrit via
l'**application Mairie Infos Service** de
votre ville (62 155)



CE SERVICE VOUS EST OFFERT PAR VOTRE MAIRIE